

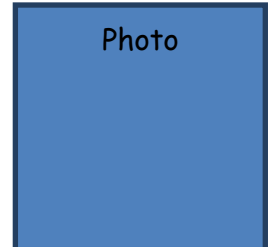


Fédération Française de Natation
Reconnue d'utilité publique (Décret du 7 juillet 1932)
Comité de Champagne-Ardenne

2 Grenet Tellier – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. & Fax : 03.26.70.58.59
E-mail : cr07.natation@wanadoo.fr - Site Web : champagneardenne.ffnatation.fr



Dossier d'inscription
Educateur Aqua Santé



Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Mail :

N° de licence :

Club (en entier) :

Structure d'accueil pour la formation :

Situation actuelle

En étude (précisez) :

En situation professionnelle (précisez) :

Autre (précisez) :



Fédération Française de Natation
Reconnue d'utilité publique (Décret du 7 juillet 1932)
Comité de Champagne-Ardenne

2 Grenet Tellier – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. & Fax : 03.26.70.58.59
E-mail : cr07.natation@wanadoo.fr - Site Web : champagneardenne.ffnatation.fr



Lettre du Président du club d'accueil pour la formation :

Je soussigné(e),

Président(e) du club de :

Est

Favorable

Défavorable

Réservé

À l'entrée en formation fédérale « Educateur Aqua Santé » de :

Et m'engage à l'accueillir 25 heures dans le cadre du stage pratique.

Justifiez votre réponse (facultatif : *Le Président du club d'accueil peut rédiger une lettre précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club dans le domaine de l'animation et de l'enseignement.*)

Date, cachet du club et signature du président:



Fédération Française de Natation
Reconnue d'utilité publique (Décret du 7 juillet 1932)
Comité de Champagne-Ardenne

2 Grenet Tellier – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. & Fax : 03.26.70.58.59
E-mail : cr07.natation@wanadoo.fr - Site Web : champagneardenne.ffnatation.fr



Pièces à fournir

Une photocopie de la licence FFN de l'année en cours

La fiche d'inscription

La fiche « Expérience personnelle »

Une lettre du président du club d'accueil, précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club dans le domaine de l'animation et de l'enseignement (document joint)

La photocopie du BEESAN, BPJEPS AAN, BF2

Un chèque de règlement de la formation d'un montant de 1200 euros (frais pédagogique) à l'ordre de l'ERFAN Champagne-Ardenne

Les attestations ENF1, ENF2, ENF3 (si réalisées)

Le dossier est à remettre complet au plus tard le 30 août 2013 par mail ou par voie postale.